
Plan Local d'Urbanisme

Annexe n°5 : Périmètre des zones à risque
d'exposition au plomb

COMMUNE DE CHAMPEAUX

Département de la Seine-et-Marne



ELABORATION	REVISION n°1
Arrêtée le : 05 avril 2002	Arrêtée le :
Approuvée le : 26 septembre 2005	Approuvée le :

L'ensemble du département de la Seine-et-Marne est classé en zone à risque d'exposition au plomb pour toutes constructions antérieures à 1948 (arrêté N°00 DDASS 06 SE du 2 juin 2000).